

UBS Croissance Vie\*

Montant minimal de versement initial	75 000 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA
<b>Frais annuels</b>	
<b>Frais de gestion du contrat</b>	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,90%
Support unités de compte	0,90%
Support Eurocroissance	0,012
Gestion pilotée	NA
<b>Frais de gestion des unités de compte (propres aux actifs)</b>	
1/ Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne au 31/12/2021)	1,88%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,79%
Fonds obligations (moyenne au 31/12/2021)	1,14%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,45%
Fonds immobilier**** (moyenne au 31/12/2021)	1,50%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,49%
Fonds diversifiés (moyenne au 31/12/2021)	1,90%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,64%
2/ Gestion pilotée	
Mode de gestion n°1 (moyenne au 31/12/2021)	NA
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	NA
Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA
<b>Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)</b>	
Frais sur versement	4,00%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	0,00%
Frais d'arbitrage (exclusion des frais liés aux options de gestion)	
<b>Proportionnels ou forfaitaires</b>	
Nombre d'arbitrages gratuits/an	1
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0,00%
Frais sur les versements de rente	0,00%
Frais de rachat	0 €

NA : non applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\* = la catégorie « fonds actions » (OPC de type actions) inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs (actions et obligations en direct).

\*\*\*= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI, les SCI et autres FIA Immobilier.